Le Maire de TRESSES,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/09/2020
Reçu en préfecture le 18/09/2020
Affiché le
ID : 033-213305352-20200917-DEC21_2020-DE

COMMUNE DE TRESSES 33370 – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

DECISION DU MAIRE
N°21/2020

Décision de virement de crédits

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2014 donnant délégation de pouvoir au Maire concernant les décisions prévues dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les crédits disponibles en section d'investissement au compte 020 « Dépenses imprévues »
Vu l'insuffisance de crédits en section d'investissement concernant le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves»
Vu l'insuffisance de crédits en section d'investissement concernant le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées»
Article 10223 « T.L.E »
Article 165 « dépôts et cautionnements reçus »

DECIDE

ARTICLE 1 :
Le maire décide le transfert de crédits, en section d'investissement vers la section d'investissement :

Du compte 020 « Dépenses imprévues » : - 15 950.00 €

A l'article 10223-01 « T.L.E »: + 15 250.00 €

A l'article 165 « dépôts et cautionnements reçus » : + 700.00 €

ARTICLE 2 :
Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Bordeaux et Monsieur le percepteur de Cenon

La publicité de cette décision sera réalisée dans les formes requises. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait et décidé à Tresses, le 17 septembre 2020

Le Maire,
Christian SOUBIE

MAIRIE DE TRESSES 33370

Envoyé en préfecture le 18/09/2020
Reçu en préfecture le 18/09/2020
Affiché le
ID : 033-213305352-20200917-DEC21_2020-DE

33535	Tresses	DM n°2 2020
Code INSEE	Commune	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	15 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	**15 950,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-10223-01 : T.L.E.	0,00 €	15 250,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	**0,00 €**	**15 250,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-165-71 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0,00 €**	**700,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**15 950,00 €**	**15 950,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total Général		**0,00 €**		**0,00 €**

(1) y compris les restes à réaliser